Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE	**PLAN REGIONAL D'INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPES (PRITH) Projets territoriaux du Gard**	PRITH OCCITANIE Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés

Intitulé de l'action	**Accompagner la fin d'obligation scolaire au collège pour favoriser l'insertion professionnelle**
Contact – Interlocuteur de l'action (nom – STRUCTURE) Courriel :	*SEPP LES CAPITELLES / M. SAUVEPLANE Alexandre* *Direction-ime-capitelles@apsh30.org / APSH 30*
Descriptif action – Réalisations attendues	Limiter l'accumulation de difficultés durant le parcours scolaire, de sorte à développer la réussite de l'insertion professionnelle. 1-La construction conjointe (adolescent, parents, collège et SEPP) du projet préprofessionnel des adolescents de 14 à 16 ans dans le dispositif ULIS préprofessionnelle (inédit) dans le cadre du Projet Parcours Avenir (circulaire ULIS aout 2015). 2-Nous intervenons au domicile pour accompagner les parents dans les démarches administratives et pour permettre l'actualisation des évolutions de l'adolescent. 3-Nous construisons le projet d'orientation en instruisant une démarche d'accompagnement en trois axes : Découverte de soi, découverte des métiers et découverte des orientations, des formations. Pour cela, nous proposons des supports de découverte des appétences professionnelles (fiches dédiées), des supports d'apprentissages techniques au sein des ateliers collectifs de l'IMPro, des supports de découverte du monde professionnel avec des stages dans les entreprises, des supports de découverte des orientations avec des visites dans les lieux de formation. 3-Pour éviter le risque de fracture dans le parcours scolaire du jeune après la sortie du collège (au mois de juin), nous proposons un tuilage sur 6 mois (jusqu'à décembre). Nous sommes mobilisés et mobilisables pour accompagner l'entrée dans le nouvel établissement et pour permettre un ancrage institutionnel pour les jeunes sans solution à la sortie du collège.
Objectifs visés	-Permettre aux adolescents des dispositifs ULIS collège de préparer leur orientation préprofessionnelle, de préparer la fin d'obligation scolaire en prenant en considération les particularités du handicap, les particularités territoriales, les particularités administratives, les particularités liées à la formation et à l'emploi. -Limiter les risques de fractures dans le parcours de l'élève à la sortie du collège. Permettre aux représentants légaux de construire une décision d'orientation en connaissance. -Poursuivre l'innovation d'une « ULIS prépa-pro » dans le collège.
Périmètre couvert (territoire, public(s) cibles, volumétrie)	Les bénéficiaires sont des adolescents de 14 à 16 ans en situation de handicap mental avec ou sans trouble associé. En septembre 2018, nous avons lancé une étape supplémentaire dans l'expérimentation, par la création du premier dispositif ULIS collège intégrant en son sein, les supports du SEPP. Ainsi, la première ULIS Pré-professionnelle a été créée au collège Capouchiné. **L'ULIS "pré-pro" accompagne 12 élèves tous âgés de 14 à 16 ans (en 4ème et 3ème).**

Principaux acteurs concernés et/ou porteur de projet	L' APSH 30 (Pour le SEPP les Capitelles) La Direction Départementale du l'Education nationale (le collège Capouchiné)
Partenaires associés	la DIRECCTE / La Direction Départementale de l'Education nationale / le collège Capouchiné / La MDPH et le Conseil Départemental du Gard
Calendrier Prévisionnel Dates de début / fin du projet	Du 1er janvier au 31 décembre 2020
Budget prévisionnel et cofinancement	62 244 euros
Demande de financement au titre du PRITH 2020	**10 000 euros**
Axe de référence du PRITH	**Axe 2 du Prith Occitanie**